



Rapport financier du trésorier pour 2021 au nom du Conseil d'administration

Assemblée générale du 21 mai 2022

Introduction

À la suite de l'année 2020, 2021 a été pour La DCC une année compliquée en termes d'activité. Après le retour de nos volontaires durant la crise du COVID, nous avons pris le chemin d'un nouveau départ. La reprise de l'activité a fait du bien, même si elle n'a pas été à la hauteur de nos espérances quant au nombre de mois volontaires.

Pour autant, le résultat 2021 est excédentaire de 131.951,59€.

Quelques points majeurs de cet exercice :

- La résilience de notre modèle économique (même s'il varie dans le temps) basé sur trois grands piliers¹ qui nous permet de dégager un résultat excédentaire malgré une petite année en "mois volontaires" ; (Pour rappel, nous avons prévu 1400 MV au budget 2021V2)
- Le soutien renouvelé du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) avec le maintien de la subvention de gestion au niveau du prévisionnel 2020, soit 230 K€ pour 2.300 MV (pour mémoire, nous avons réalisé 1.391 MV en 2021, soit 90,9K€ de soutien complémentaire). Le budget 2021 prévoyait un montant de 140 K€ contre 230 K€ reçu.
- Une collecte parrainage en forte hausse, malgré le nombre de volontaires sur le terrain en baisse ;
- Une année encore impactée par la pandémie. Toutes les dépenses prévues n'ont pas été réalisées surtout les dépenses liées à la formation (stages à distance plutôt qu'en présentiel) ;
- Une équipe de la DCC en partie renouvelée.

Les ressources

Le modèle économique de la DCC repose sur différentes sources de financement :

- Les subventions de l'État pour le volontariat de solidarité internationale
- Les contributions des partenaires d'Église : mouvements, diocèses et congrégations
- La collecte auprès du grand public
- La participation des volontaires et de leurs partenaires.

Une cinquième ressource, non-financière, est constituée par le bénévolat qui sera évoqué plus bas.

¹ La générosité du public, les subventions et concours publics et les organismes d'Église

	2019	2020	2021	Différence n/n-1%
Autres Produits	232 122,83 €	131 937,57 €	98 626,49 €	-34%
Dons	1 032 868,39 €	1 060 541,21 €	960 570,11 €	-10%
Organismes d'Églises	545 880,53 €	583 070,00 €	493 040,00 €	-18%
Subventions Concours Publics	454 762,00 €	409 291,28 €	426 703,64 €	4%
Participations volontaires	185 152,08 €	65 780,82 €	92 321,37 €	29%
Participations partenaires	112 987,02 €	140 161,24 €	136 968,05 €	-2%
	2 563 772,85 €	2 390 782,12 €	2 208 229,66 €	-8%



Les concours publics :

	2020	2021
FONJEP Aides aux retours	71 958 €	29 714 €
FONJEP Formation	50 700 €	109 980 €
FONJEP Gestion	230 000 €	230 000€
FONJEP Subv. complémentaire CFE	27 900 €	*
FONJEP VEC		35 933 €
Autres produits (Coll. Territoriales, Service Civique, aide à l'emploi des jeunes)	28 733,28 €	25 358,77 €

*La CFE est prise en totalité par le Ministère, nous n'avons plus à payer le reste à charge. Le Ministère ne nous verse donc plus la subvention complémentaire.

➤ Une seconde année de fort soutien de l'État malgré la baisse d'activité de volontariat

Les subventions Loi 2005 se montent à 370 K€ contre 380 K€ en 2020. Nous noterons que nous n'avons pas eu de subvention complémentaire pour la couverture sociale des VSI car la CFE a été prise en totalité par le Ministère.

Nous rappelons que ces subventions sont liées au nombre de volontaires de solidarité internationale formés, envoyés et sous contrat tout au long de l'année.

Comme évoqué en introduction, l'État a décidé de renouveler son soutien aux organismes d'envoi de volontaires en maintenant sa subvention de gestion sur le nombre de mois volontaires budgétés (2.300 MV) et non réalisés (1.391 MV) ce qui a permis d'avoir une ressource supplémentaire de 90 K€.

Comparaison de notre activité en 2020 et 2021 :

- 1.391 MV contre 1.529 MV en 2020 (-9%)
- 142 VSI envoyés contre 65 en 2020 (+118,5%)
- 83 VSI de retour contre 201 en 2020 (-59%)

Ces chiffres montrent que la reprise a bien été au rendez-vous avec 142 volontaires envoyés courant 2021 (surtout bien évidemment au dernier trimestre). Cependant, cette reprise, comme le modèle prévisionnel nous le montre, n'est pas rapide et il faudra peut-être attendre 2 à 3 ans pour rétablir les compteurs comme avant crise.

Il nous faudra être vigilant sur ce point.

Précision : si l'on ajoute les subventions pour le Service civique et le soutien d'une collectivité régionale, le total des subventions publiques s'élève à 427 K€ en 2021 (409 K€ en 2020).

Les contributions financières privées (contributions d'organismes d'Eglise) :

	2019	2020	2021	Variation 2020/2021
Organismes d'Eglise*	279 861 €	328 480 €	262 465 €	-20%
Diocèses et congrégations	266 020 €	254 590 €	230 575 €	-9%
Fondation Solidaires et Volontaires	40 020 €	45 240 €	30 000 €	-34%

➤ Légère érosion des contributions de nos partenaires organismes d'Eglise

Malgré un contexte compliqué, nos partenaires d'Eglise ont continué à soutenir notre action. Même si nous constatons une légère érosion de leurs contributions, soit -63 K€ par rapport à 2019 (année dite "normale") en comparaison avec l'exercice 2021.

La collecte grand public (ressources liées à la générosité du public) :

	2019	2020	2021	Variation 2020/2021
Collecte	578 018 €	613 245 €	585 011 €	-4,60%
Parrainages	129 497 €	84 310 €	159 365 €	+89%
Libéralités (Legs, donations, Assurance vie)	285 333 €	80 621 €	155 942 €	-0,19%

➤ Des donateurs toujours très présents

À nouveau cette année, nous avons eu un bon niveau de collecte. Les donateurs ont toujours autant à cœur de soutenir notre action (en légère baisse par rapport à 2020 de 4,6%, mais en hausse de 1,19% par rapport à 2019).

➤ **La collecte sur le parrainage en forte hausse au vu du nombre de volontaires envoyés**

Le travail, effectué par l'équipe du CODER auprès des volontaires pour le parrainage, a cette année très bien fonctionné. Le montant collecté a dépassé de plus de 30 K€ le montant 2019. Nous espérons que cela va perdurer.

➤ **Bonne année 2021 en ce qui concerne les legs, donations et assurance-vie**

Ce bon résultat est dû également à la réalisation de legs reçus les années précédentes, mais également à l'obtention de deux nouveaux legs. Dans le compte de résultat, la ligne legs, donations et assurances vie s'élève à 156 k€ en 2021, contre 81 k€ en 2020

Les participations des volontaires et des partenaires (ressources générées par l'activité) :

	2019	2020	2021	Variation 2020/2021
Partenaires d'envoi	120 807 €	109 434 €	96 800 €	-11,5%
Volontaires	93 890 €	58 422 €	84 407 €	+44,5%

➤ **Reprise des formations et érosion de nos partenaires d'envoi**

Malgré une situation sanitaire non rétablie en 2021, certaines sessions de formation au départ ont pu être maintenues en présentiel. Cela a été le cas du stage de juillet et celui d'automne. Le montant des participations volontaires a donc mécaniquement progressé (136 volontaires formés en 2021, contre 113 en 2020 et en grande majorité en présentiel).

Au sujet des partenaires d'envoi, nous constatons une baisse continue depuis 2019 qui semble confirmer une érosion dans la collaboration avec nos partenaires historiques.

Les dépenses

➤ **Les charges d'exploitation sont en hausse de 179 K€ à 2.034 K€ (soit +9,6% par rapport à 2020).**

Puisque la reprise se fait en douceur, les dépenses inhérentes à notre activité ont augmenté pour certaines, mais pas forcément pour toutes.

Les départs des volontaires se sont faits majoritairement au second semestre ; pour les VIR, leur arrivée a été décalée sur le mois d'octobre.

Les coûts directs : frais des volontaires (couverture sociale, indemnités, billets d'avion), frais d'hébergement et de transport pour les sessions de formation et les événements de la vie associative ont à nouveau été impactés.

Les variations les plus importantes à la hausse et à la baisse sont :

✓ **À la baisse :**

- Le coût de la couverture sociale : -30 K€. La raison principale est la prise en charge à 100% du coût de la CFE par le Ministère.
- Les indemnités de subsistances (IDS) pris en charge par la DCC : coût variable en fonction des mois volontaires et des demandes de nos partenaires

Le reste des baisses est non significatif

✓ À la hausse :

- Les salaires et charges : + 72 K€. Cette forte hausse par rapport à 2020 tient à plusieurs raisons : fin de CDD, fin de contrat de CDI, embauche de nouveaux salariés (passation et revalorisation de certains postes).
- Hébergement : + 29 K€. La raison, c'est la reprise des formations en présentiel (même si ce n'est pas pour tous les stages) qui a eu comme effet une hausse de ce poste de dépense.
- Communication : compte annonces et insertions + 10K€ / compte Foires et expositions + 6,5K€ : Le service communication, pour augmenter notre visibilité et la possibilité d'avoir d'autres donateurs, a fait des dépenses en conséquence.
- Les autres postes à la hausse sont non significatifs ou sont en lien avec la reprise progressive de notre activité.

La provision pour risques et charges (couverture sociale des volontaires sur le terrain au 31/12 et billets d'avion retour) s'élève à 69 K€, contre 54 K€ en 2020. Le nombre de volontaires sur le terrain au 31/12/2021 est en nette progression par rapport à 2020. La reprise d'activité est bien présente même si elle n'est pas aussi importante que prévue.

Le résultat de l'exercice

Pour la troisième année consécutive, l'exploitation dégage un résultat positif de 58 K€. Ce résultat, malgré une baisse très nette du nombre de mois volontaires est due, comme dit plus haut, en grande partie au soutien du MEAE et à la réalisation de legs.

Après résultats financiers et exceptionnels, l'exercice 2021 dégage un excédent de 132 K€. Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter l'ensemble du résultat de l'exercice en report à nouveau.

Le bénévolat

Le bénévolat est essentiel pour mener à bien les activités de la DCC. C'est pourquoi, elle a décidé de longue date de le valoriser dans ses comptes.

L'association confie en effet trois missions principales à des équipes bénévoles :

- La formation au départ,
- L'ouverture des missions et l'accompagnement des volontaires sur le terrain,
- La promotion du volontariat dans les diocèses.

À cela s'ajoute l'appui d'une dizaine de bénévoles au siège pour la collecte de fonds, la gestion administrative et les relations avec les partenaires.

Comme en 2020, en 2021, nous avons fait le recensement des heures volontaires avec un système déclaratif soutenu par une application digitale. Après chacune de leur intervention à une session de formation, mission sur le terrain ou représentation de la DCC à un événement, les bénévoles peuvent déclarer le temps passé par ce biais.

Cependant, nous constatons une baisse assez conséquente du nombre d'heures déclarées.

Cette baisse est préoccupante au regard de notre fonctionnement. Sans bénévole, la pérennité de l'association est en jeu.

Le nombre de jours bénévoles est passé de 1.640 en 2020 à 801, soit une baisse de 50% en heures, mais cette baisse est aussi une baisse du nombre de bénévoles qui passe de 171, en 2020, à 102 en 2021.

Les raisons de cette baisse sont :

- ✓ En premier lieu, la pandémie qui a freiné les missions terrain
- ✓ En second lieu, l'outil de comptage "Bénévalibre" que nous réinterrogeons. Un fichier Excel détaillé, et plus simple d'utilisation, sera présenté à la prochaine mandature du conseil.
- ✓ Tous les bénévoles n'ont pas inscrit leur temps passé

Pour rappel : comptabilisation des heures bénévoles

Au moment de la clôture des comptes, les données sont compilées pour recenser le temps passé et le valoriser. Le mode de valorisation reste inchangé : de 1,5 SMIC pour les tâches administratives à 2 SMIC pour les missions sociales.

En 2020, 102 bénévoles ont consacré 801 jours de travail. Cela représente 45 mois travaillés, soit 3,7 personnes en équivalent temps plein. Les missions les plus impactées par cette baisse ont été les missions en diocèse et les missions sur le terrain.

Au total, le bénévolat a représenté une économie de 203 K€.

Cette année, nous avons également eu la chance d'avoir un mécénat de compétence que nous avons valorisé à hauteur de 27 K€. Ce mécénat a débuté sur le dernier trimestre 2021 et se poursuit en 2022. Celui-ci est un accompagnement sur mesure auprès de la direction et des équipes de l'association pour :

- ✓ Établir une cartographie complète des organisations, processus et outils mis en jeu sur l'ensemble des activités de la DCC
- ✓ Réaliser un diagnostic pour identifier les leviers d'optimisation possibles (du court au long terme)
- ✓ Définir les chantiers à mener et priorités associées

Nous rappelons que sans le bénévolat, la DCC ne pourrait pas fonctionner. Cette valorisation a le mérite de le mettre en valeur. C'est pourquoi, il est vraiment important de rendre compte de notre temps de manière la plus rigoureuse possible. Un grand merci à tous les bénévoles !

La générosité du public

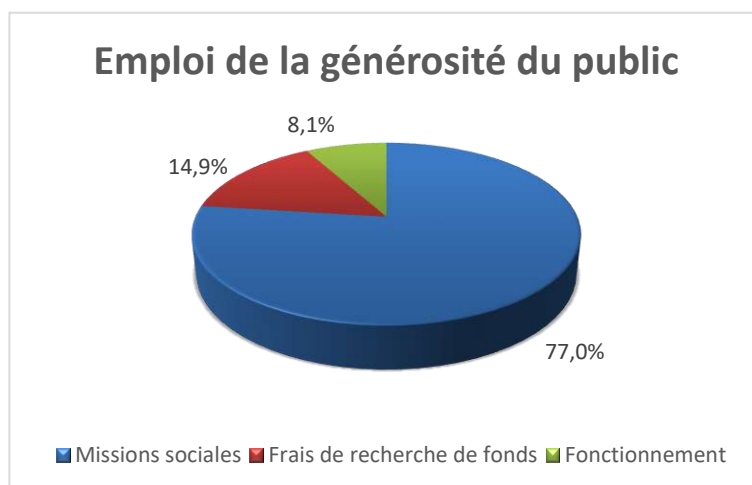
La DCC faisant appel public à la générosité, elle est tenue de rendre compte de l'emploi des fonds collectés. C'est l'objet du Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) instauré en 1991. Comme vous le savez, depuis 2020, nous devons présenter un nouveau tableau, le "Compte de résultat par origine et destination" (CROD). Celui-ci présente les produits et les charges du compte de résultat selon l'origine des ressources et l'emploi des fonds.

Le CER est modifié pour ne présenter que la part sur la générosité du public.

Ces tableaux font partis des comptes annuels et sont accompagnés d'une annexe les explicitant. Nous nous sommes à nouveau penchés sur nos règles d'affectation pour que celles-ci collent au plus près de notre réalité économique.

En 2021, 82 % de la collecte a été utilisée, dont 77% aux missions sociales et 14,9% à la recherche de fonds et 8,1% en frais de fonctionnement. Le solde est reporté pour l'exercice 2022

Les ressources issues de la générosité du public en 2021 :



Le Bilan au 31 décembre 2021

➤ Le total du bilan remonte à 2 605 k€.

Le règlement 2018-06 introduit de nouvelles règles de comptabilisation des libéralités (Legs, donations, assurance vie). Celles-ci, qui étaient auparavant mentionnées en annexe des comptes, sont à présent intégrées au bilan. Les modalités d'enregistrement sont précisées dans l'annexe des comptes.

ACTIF

L'actif est en progression de 127 K€. (Pour mémoire, le montant de l'actif du Bilan était de 2 478 K€ en 2020 contre 2 605 K€ en 2021 soit une progression de 5,13%).

La variation est essentiellement due à l'augmentation de nos immobilisations pour 18 K€, mais également à l'augmentation de nos disponibilités (effet des résultats excédentaires des trois derniers exercices) de 135 K€.

A noter, une baisse des créances d'exploitation de 23 K€.

Les valeurs mobilières et disponibilités totalisent 2.039 K€.

PASSIF

En tenant compte de l'excédent de l'exercice 2021, les fonds propres sont à nouveau renforcés de 132 K€. (Comme pour l'actif, pour mémoire, le montant de l'actif du Bilan était de 2 478 K€ en 2020 contre 2 605 K€ en 2021 soit une progression de 5,13%).

Le total des fonds propres s'élève à 1.895 K€ et couvre près de 9,5 mois d'activité de l'association hors crise.

Les fonds reportés correspondent aux legs et donations non encore réalisés et enregistrés à l'actif du bilan. Ils ont baissé par rapport à l'année dernière car certains legs ont pu être réalisés.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour la couverture sociale et les billets d'avion retour des volontaires présents sur le terrain au 31/12/2020 (évoqué plus haut), ainsi que la provision pour indemnité de départ en retraite.

Les résultats excédentaires de ces dernières années ont pu solidifier la situation financière de notre association.

Cette solidité permet à notre association de faire face aux difficultés actuelles de baisse du nombre de candidats au volontariat.

Perspectives 2022

Les effets de la crise de 2020 se font toujours sentir en 2022 (baisse du nombre de candidats, pays fermés ...). Cependant, la DCC se mobilise pour relancer son activité. Elle continue à repenser son action et diversifie son offre (VIR, VEC, etc.).

Le budget prévisionnel 2022 a été revu pour tenir compte de la baisse d'activité de ce début d'année. Pour tendre à l'équilibre, comme en 2021, la réserve sera mobilisée (soutien des partenaires locaux, développement du volontariat de réciprocité, financement du livret TOBIE et de "Nos mondes à écouter"). Par ailleurs, l'excédent de la générosité du public en 2021 et la réalisation de legs en cours joueront un rôle important dans la couverture de nos dépenses.

En conclusion :

1. Comme nous le montrent nos simulations, la baisse brutale d'activité 2020 a eu un impact important sur 2021 et en aura encore sur 2022 (nos simulations nous le montrent également) ;
2. La DCC a une structure financière solide qui nous permet de voir notre avenir plus sereinement.
3. Nous pouvons nous interroger sur la nécessité de mobiliser des moyens financiers pour relancer notre activité VSI car le niveau de nos fonds propres nous le permettrait